

Stéphane Hardy

Universität de Siegen

 <https://orcid.org/0000-0002-1080-2475>

hardy@romanistik.uni-siegen.de

Gloria, canon, quand est-ce et poteau télégraphique : les boissons alcooliques et l'action de s'enivrer dans l'argot des sublimes

RÉSUMÉ

Denis Poulot naquit à Gray-la-Ville, au nord de Dijon, le 3 mars 1832. Après son parcours à l'École des Arts et Métiers de Châlons, il s'installa à Paris pour y débiter sa première étape professionnelle avant de s'établir comme entrepreneur et de fonder plusieurs fabriques. En partageant la vie de ses ouvriers, leurs conditions de travail, leurs habitudes ainsi que leurs contestations quotidiennes, Poulot eut, en tant que patron, une occasion unique de pouvoir étudier de très près leur façon de s'exprimer. Il en résulta son ouvrage *Question sociale. Le Sublime ou le travailleur tel qu'il est en 1870, et ce qu'il peut être* (1870) dont l'argot desdits sublimes, qui s'y trouve mentionné, échappa, jusqu'à présent, à une étude linguistique, voire argotologique¹. Sans qu'elle soit exhaustive, on trouvera, dans cet article, l'essentiel de la liste des unités lexicales et des expressions propres à l'argot des sublimes se focalisant sur le domaine des boissons alcooliques, sur l'action de boire et de s'enivrer et, enfin, sur les différentes dénominations du marchand de vin ainsi que sur celles désignant son établissement.

MOTS-CLÉS – argot, sublimes, Denis Poulot, vie ouvrière, alcoolisme

Gloria, canon, quand est-ce and poteau télégraphique: Alcoholic Beverages and the Action of Drinking in the Language of the Sublimes

SUMMARY

At first glance, it may seem surprising that Denis Poulot's book, titled *Question sociale. Le Sublime ou le travailleur tel qu'il est en 1870, et ce qu'il peut être* (1870), can be taken into consideration for an argot analysis. However, social historians perceive this author's work as a valuable testimony to the literature on the French working-class life in the 19th century. Against this background, the academic interest in Poulot's work has so far focused only on the life and working conditions

¹ Une analyse préliminaire de l'argot des sublimes a déjà été réalisée par l'auteur de la présente étude. Voir S. Hardy, « Die Sprache der *sublimes* im Paris des 19. Jahrhunderts », in *Geheimsprachen unter besonderer Berücksichtigung der Romania*, éds. S. Hardy, S. Herling, K. Siewert, Hamburg [et al.], 2015, p. 137-161.

of workers and not on the language of the so-called sublimés. A linguistic study of the sublimés (Hardy 2015) has already shown that it is worth investigating certain concepts, their meanings, and etymologies. First, this article introduces Denis Poulot and his work. Subsequently, the language of the sublimés is examined from a linguistic point of view. Here, the focus is on semantic fields, in particular the field of alcoholic beverages, wine merchants, and the action of drinking.

KEYWORDS – Sublimés, working-class language, 19th century, argot, alcohol

Introduction

À première vue, il peut paraître curieux, voire superflu, d'envisager l'ouvrage de Denis Poulot, *Question sociale. Le Sublime ou le travailleur tel qu'il est en 1870, et ce qu'il peut être* (1870), dans le but d'une analyse argotologique. En effet, cet ouvrage, communément connu sous son titre abrégé *Le Sublime*, est perçu par les spécialistes de l'histoire sociale comme un « précieux témoignage [...], qui est à la fois direct, détaillé et précis, dans un corpus documentaire et une littérature sur la vie ouvrière française du XIX^e siècle particulièrement lacunaires et décevants »². De ce fait, l'intérêt des historiens et des sociologues se trouve porté vers la vie et la condition ouvrières, les habitudes d'embauche, les contestations quotidiennes et la vie familiale des ouvriers³ plutôt que vers les termes d'argot employés par ces derniers. Or, une étude préliminaire du lexique argotique employé par les sublimés a bien montré qu'il vaut la peine de s'arrêter sur le sens et sur l'étymologie de certains termes⁴. Dans un premier temps, la présente contribution se donne pour objectif de présenter Denis Poulot, son ouvrage et la notion de sublimité de l'ouvrier. Nous exposerons, par la suite, les champs sémantiques les mieux représentés dans l'argot des sublimés en résumant les résultats issus de notre étude préalable⁵. Finalement, cette contribution propose de décrypter l'argot des sublimés en se focalisant particulièrement sur les termes relatifs aux boissons alcooliques, voire alcoolisées, aux termes utilisés pour dénommer le marchand de vin ainsi que son établissement, et à l'action de boire et de s'enivrer.

1. Denis Poulot et les sublimés

Denis Poulot naquit à Gray-la-Ville, au nord de Dijon, le 3 mars 1832. À l'âge de 15 ans, en 1847, il sortit de l'École des Arts et Métiers de Châlons et décida de s'installer à Paris, tout d'abord à l'atelier de son frère, où il fut, pendant trois

² B.-P. Lécuyer, « Poulot Denis, Question sociale. Le Sublime ou le travailleur parisien tel qu'il est en 1870, et ce qu'il peut être », *Revue française de sociologie*, 1981, 22-4, p. 629.

³ Cf. A. Cottureau, « Étude préalable », in *Question sociale. Le Sublime ou le travailleur tel qu'il est en 1870, et ce qu'il peut être*, D. Poulot, Paris, 1980, p. 8.

⁴ Cf. S. Hardy, *op. cit.*, p. 137-161.

⁵ *Ibid.*, p. 153 sq.

ans et demi, successivement ajusteur, tourneur, dessinateur et chef-monteur⁶. À la suite de cette première étape professionnelle, il devint, en 1852, contremaître dans la construction de locomotives. Enfin, en 1857, il s'établit comme patron et entrepreneur dans la machine-outil et fonda une fabrique de ferronnerie dans le XIX^e arrondissement de Paris qu'il céda en 1868. Quatre ans plus tard, il créa, dans le XI^e arrondissement, une fabrique de produits et de machines pour le polissage des métaux qu'il transmit à ses fils juste avant sa mort, le 28 mars 1905⁷. Une étape majeure de sa vie fut celle entre 1879 et 1882 lorsque Poulot fut maire du XI^e arrondissement, époque durant laquelle il publia un certain nombre d'ouvrages techniques de grande valeur, certains ayant trouvé leur transposition dans les écoles professionnelles et pratiques d'industrie⁸. Outre ces ouvrages, Poulot rédigea des essais traitant des conditions de vie et de travail de l'époque : « il utilisa [ses grandes qualités d'observation] également pour l'étude des milieux dans lesquels il avait longtemps vécu et elles lui avaient donné, en 1869, l'idée d'écrire *Le Sublime*, livre des plus curieux et des plus intéressants au point de vue social [...] »⁹. Cottureau indique, dans son étude préalable de l'essai de Poulot, que cet ouvrage apparaît comme étant un pamphlet anti-ouvrier qui se révèle être la dénonciation de l'insoumission ouvrière, disposition étant devenue très populaire dans l'industrie parisienne de l'époque¹⁰. D'autre part, on peut y lire que l'ouvrier était « allergique à l'autorité patronale [et] se désignait parfois lui-même, par ironie, comme un *sublime* ouvrier »¹¹.

Le terme *sublime* est un nom masculin « que se donnent certains ouvriers qui ne font rien d'utile, mais se livrent à la boisson, contractent des dettes qu'ils ne paient pas, et se font gloire de leurs vices et de leur paresse »¹². La consultation d'autres ouvrages dictionnaires de référence indique que la notion d'ouvriers dits *sublimes* est toujours exclusivement liée à l'essai de Denis Poulot, *Le Sublime*, publié en 1870¹³. Avec cet ouvrage, nous disposons en effet d'un document historique authentique d'un intérêt certain non seulement pour les historiens, mais aussi pour les spécialistes de l'argot : Poulot offre à ses lecteurs une description de la réalité des pratiques ouvrières dont l'accès n'est plus possible autrement. Il fait apparaître ces pratiques, entre autres,

⁶ Cf. D. Poulot, « Notices nécrologiques », *Bulletin administratif de la Société des anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers*, 1905, n° 4, p. 333 sq.

⁷ *Ibid.*, p. 329.

⁸ *Ibid.*, p. 327.

⁹ *Ibid.*, p. 329.

¹⁰ Cf. A. Cottureau, *op. cit.*, p. 7.

¹¹ *Ibid.*

¹² Le Littré, *Le Dictionnaire de référence de la langue française*, 2007, t. 18, Paris, p. 652.

¹³ Nous avons consulté le *Trésor de la langue française informatisé* (désormais abrégé en *TLFi*) (<http://atilf.atilf.fr/> [consulté le 10.10.2018]), le *FEW en ligne* (*Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg, <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/> [consulté le 23.08.2018]) ainsi que *Le Langage parisien au XIX^e siècle* de Lazare Sainéan, Paris, 1920.

à l'aide de restitutions de dialogues authentiques entre ouvriers ou sublimes, entre ouvriers et marchands de vin, entre ouvrier en tant que père de famille etc. Ce sont ces précieuses restitutions de dialogues qui offrent aux argotologues une vue sur le langage très particulier des sublimes. Selon Poulot, « si ce langage est moins que fleuri, il est énergique »¹⁴. Il le qualifie d'« espèce de langue verte »¹⁵ qu'il présente au lecteur dans toute sa crudité en essayant de rester le plus authentique possible. Poulot cherche même à s'excuser pour les duretés et les brutalités de ce langage¹⁶.

2. Analyse du lexique argotique

Notre première étude portant sur le langage des sublimes¹⁷ nous a montré qu'il valait la peine de s'arrêter sur le sens et sur l'étymologie de certains termes qui, pour beaucoup d'entre eux, ne se trouvent pas entièrement, voire pas encore répertoriés dans les dictionnaires d'argot de référence¹⁸. La présente analyse du lexique argotique a été menée sur un corpus comprenant tous les éléments de langue parlée (lexèmes et locutions) relevés dans les dialogues entre ouvriers sublimes et dont Poulot reproduit les formes écrites. Le langage des sublimes contient, d'une part, des éléments issus du français commun et familier et, d'autre part, du français argotique. Il faut souligner que la fixation écrite de l'argot des sublimes par Poulot ne constitue pas une source sûre, puisque cette fixation fait uniquement apparaître des usages individuels. Il n'est donc pas certain que le matériel lexical recueilli dans notre corpus puisse s'appliquer à l'ensemble d'un groupe, notamment à tous les sublimes. En outre, l'argot se limite généralement à son usage oral et sa réalisation écrite demeure une exception. Il faut donc également tenir compte du fait que la fixation écrite des formes argotiques orales peut toujours aussi représenter une certaine falsification¹⁹.

2.1. Les champs sémantiques

Nous avons pu relever un certain nombre d'unités lexicales et d'expressions propres à l'argot des sublimes que nous avons regroupées autour de sept champs sémantiques. Il s'agit plus particulièrement de celui des comportements et activités

¹⁴ D. Poulot, *Question sociale. Le Sublime ou le travailleur parisien tel qu'il est en 1870, et ce qu'il peut être*, Paris, 1870, p. 9.

¹⁵ *Ibid.*

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ S. Hardy, *op. cit.*, p. 137-161.

¹⁸ Il s'agit, entre autres, du *Dictionnaire de l'argot et du français populaire* de J.-P. Colin, J.-P. Mével et C. Leclère, (Paris, 2010), du *Dictionnaire du français non conventionnel* de J. Cellard et A. Rey (Paris, 1991), du *Dictionnaire du français argotique et populaire* de F. Caradec et J.-B. Pouy (Paris, 2009) ou encore de l'ouvrage *Le Langage populaire* de H. Bauche (Paris, 1951).

¹⁹ Cf. V. Noll, *Die fremdsprachlichen Elemente im französischen Argot*, Frankfurt, 1991, p. 20.

physiques et psychiques des ouvriers, des parties du corps, des professions, de l'argent, de l'alcool, des désignations attribuées à l'atelier / la fabrique ainsi que des dénominations de personnes (autodénomination, dénomination du patron, des ouvriers / collègues de travail, des marchands de vin, des enfants et des femmes, à savoir des épouses, des prostituées, des maîtresses). Ce sont le champ de l'alcool et celui des dénominations des marchands de vin qui nous intéressent plus particulièrement et sur lesquels nous proposons désormais de nous concentrer.

2.2. Les boissons alcooliques et alcoolisées

Dans le domaine des boissons alcooliques et alcoolisées, nous avons pu identifier plusieurs termes, pour la plupart des noms, désignant soit 'l'eau-de-vie' soit 'le vin'. Il s'agit premièrement du terme *vitriol*. Celui-ci est issu de la chimie et synonyme de 'sulfate' ou d' 'acide sulfurique concentré'²⁰. Chez les sublimes, le vitriol signifie 'eau-de-vie très forte et de mauvaise qualité', métaphore transportant l'idée des effets corrosifs causés par l'acide sulfurique qu'est le vitriol. Notons, deuxièmement, le terme *chien* pour 'eau-de-vie'. Ainsi que le remarque Sainéan, « les animaux domestiques, et tout particulièrement le chien et le chat, ont fourni à l'argot nombre d'images frappantes »²¹. Le nom de cet animal a en effet souvent servi à exprimer des qualités péjoratives, comme par exemple la paresse (*cagne* 'flemme, paresse') ou le vagabondage (*cabot* 'comédien ambulante')²². Même si ce terme peut être critiqué quant à son origine incertaine, nous passons en revue trois hypothèses formulées dans plusieurs ouvrages. Selon Francisque Michel, on aurait donné à l'eau-de-vie le nom de *chien* à cause de l'expression qui dit que *le chien est le meilleur ami de l'homme*. Le chien et l'eau-de-vie sont donc perçus comme étant les meilleurs amis de l'homme²³. Selon Nisard, par contre, on aurait donné à l'eau-de-vie le nom de *chien* à cause d'un usage très commun au XVIII^e siècle, qui consistait à donner de l'eau-de-vie aux jeunes chiens pour les empêcher de grossir²⁴. Sainéan signale que l'eau-de-vie n'est pas uniquement dénommée *chien*, mais aussi *rude*²⁵. Ceci s'expliquerait peut-être par le fait que, des centaines d'années durant, le chien fut utile à l'homme en étant traité plus ou moins rudement suivant les services qu'il lui rendait. Le mot *chien* pour 'eau-de-vie' suggère sans équivoque que la consommation sera mauvaise et rude. Une dernière hypothèse, paraissant plus probable, affirme que l'eau-de-vie

²⁰ Cf. *TLFi*, *op. cit.*, entrée 'vitriol' (<http://atilf.atilf.fr/> [consulté le 16.10.2018]).

²¹ L. Sainéan, *Le Langage parisien au XIX^e siècle*, Paris, 1920, p. 377.

²² Cf. *ibid.*, p. 378.

²³ F. Michel, *Études de philologie comparée sur l'argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie*, 1856, Paris, p. 109.

²⁴ C. Nisard, *De quelques parisianismes populaires et autres locutions non encore ou plus ou moins imparfaitement expliquées des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, 1876, p. 52.

²⁵ Cf. L. Sainéan, *op. cit.*, p. 378 et 577.

est dénommée *chien*, puisqu'on l'appelait vulgairement du *sacré chien tout pur*²⁶. Un autre animal ayant fourni au langage des sublimes une image frappante est le renard. De l'appellatif du renard dérive le terme argotique *renard* qui signifie chez les sublimes « un bouillon et une chopine de vin dedans »²⁷. Le sublime mange son renard lorsque son estomac est brûlé par l'alcool et que celui-ci ne peut digérer autre chose que des aliments mous. En argot, le *renard* porte le sens de 'vomissement'²⁸. On y trouve également l'expression *piquer un renard* et le verbe *renarder* dans le sens de 'vomir'²⁹. Il s'agit en effet d'une métaphore faisant non seulement allusion au terme argotique *renard* 'vomissement' représentant un mélange d'aliments, mais encore à l'opération nauséabonde d'écorcher un renard qui peut provoquer le vomissement³⁰. Venons-en au terme *gloria* qui signifie 'liqueur chaude composée de café et d'eau-de-vie ou de rhum' et dont l'origine est tirée d'un contexte religieux. En effet, *chanter le gloria*, c'est chanter l'« hymne de louange commençant par les mots Gloria in excelsis Deo »³¹. En argot des sublimes, le terme *gloria* a sans doute été transmis par de joyeux buveurs qui, à la fin du repas, chantaient le Gloria³². On peut lire, à l'article « café » du Grand Larousse du XIX^e siècle, cette citation qui nous décrit la pratique du gloria à la fin d'un repas :

On boit d'abord la moitié d'une tasse de café, puis on remplit la tasse d'eau-de-vie, c'est le gloria ; on boit encore la moitié de la tasse, puis on remplit derechef pour faire le gloria gris, qu'on absorbe entièrement ; le gloria gris absorbé, on remplit la tasse d'eau-de-vie, qui se boit sous le nom de rincette ; à la rincette succède une autre tasse pleine, qu'on appelle la surrincette ; après cela, on ne boit guère plus que le pousse-café³³.

Également issu du contexte religieux, le terme *nectar* est synonyme de 'vin médiocre'³⁴. Il s'agit en effet d'une antiphrase, puisque, à l'origine, le nectar est la « boisson habituelle des dieux [...] qui conférait l'immortalité à l'être humain qui en buvait »³⁵. Par extension, le nectar est, en français standard, toute sorte de liqueur agréable, et, en particulier, les vins excellents.

²⁶ Cf. C.-L. D'Hautel, *Dictionnaire du bas-langage ou des Manières de parler usitées parmi le peuple*, Paris, 1808, t. 1, p. 201. Le terme *chien* serait l'abréviation de *sacré chien*, cf. L. Larchey, *Dictionnaire historique d'argot*, Paris, 1881, 9^e éd., p. 102.

²⁷ D. Poulot, *op. cit.*, p. 86.

²⁸ J.-P. Colin [et al.], *op. cit.*, p. 689.

²⁹ L. Larchey, *op. cit.*, p. 283 et 312.

³⁰ Cf. L. Larchey, *op. cit.*, p. 312.

³¹ *TLFi*, *op. cit.*, entrée 'gloria' (<http://atilf.atilf.fr/> [consulté le 16.10.2018]).

³² Cf. *FEW en ligne*, t. 4, p. 166 sq., (<https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/> [consulté le 23.08.2018]).

³³ P. Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, 1872, Paris, t. 8, p. 1307.

³⁴ Dans D. Poulot, *op. cit.*, nous retrouvons les locutions *avalier son nectar* (p. 206) et *être lesté du nectar* (p. 86).

³⁵ *TLFi*, *op. cit.*, entrée 'nectar' (<http://atilf.atilf.fr/> [consulté le 16.10.2018]).

Outre les emplois métaphoriques présentés jusqu'ici, nous avons pu isoler trois types de métonymies dans le langage des sublimes. Quand il est pur, l'alcool est avant tout désigné par des métonymies faisant appel à la couleur du liquide, comme le montrent les exemples *jaune* 'eau-de-vie', *blanche* 'eau-de-vie' et *bleu* 'vin médiocre laissant sur la nappe des taches bleuâtres'. Il s'agit en effet d'une relation de contiguïté entre une propriété spécifique, à savoir la couleur, et le produit, donc le vin ou l'eau-de-vie. Pour ce qui est des termes *saladier* 'vin sucré', *pichenet* 'vin', *canon* 'vin' ou *canon de la bouteille* 'vin à la bouteille' et *poisson* 'vin', il s'agit de métonymies assez répandues dans l'argot du contenant pour le contenu, étant donné que *pichenet* vient du mot *pichet* qui signifie 'cruche, pot à vin'³⁶. Les termes *canon* et *poisson* sont, quant à eux, d'anciennes unités de mesure pour le vin et les alcools, puis des verres de cette mesure³⁷. Plus rares sont les métonymies de la partie pour le tout, comme *poivre* ou *goutte* 'eau-de-vie, alcool'.

2.3. Les dénominations du marchand de vin et de son établissement

Comme nous le signale Sainéan, « le marchand de vin a souvent excité la verve populaire »³⁸. Dans le langage des sublimes, le marchand de vin comporte un nombre important de dénominations différentes pour lesquelles leurs créateurs ont envisagé plusieurs aspects typiques du marchand de vin. Il s'agit premièrement de sa corpulence, notamment quand celui-ci est appelé *mastroquet*. Le *mastroquet* aurait, selon Esnault, une origine flamande et viendrait du terme *meister* 'patron'³⁹ ou bien *maesterke* 'petit patron'⁴⁰, voire *meisterke*, appellation usuelle d'un tenancier d'auberge⁴¹. Selon Sainéan, le terme viendrait de *mastoc* 'lourd, épais, gros', 'contaminé par *stroc* 'setier' (ancienne mesure de grains ou de liquides ; un demi-setier est un quart de litre de vin). Un *mastroquet* serait donc « un gros bonhomme qui débite des strocs »⁴². La dénomination du marchand de vin peut, deuxièmement, être liée à l'attitude machinale de ce dernier. Le terme *minzingue* ou sa variante phonétique *minzingo* (qui en est la prononciation parisienne) figurant dans l'argot des sublimes en sont des exemples. Ces termes sont des variantes du terme *mannezingue* 'marchand de vin'. Il s'agit d'une contamination de *mannequin* 'petit bonhomme' et de *zingue* 'comptoir'⁴³. Ici, le marchand de vin est perçu comme l'automate du comptoir en zinc et c'est bien son attitude machinale qui est mise en valeur.

³⁶ Cf. *FEW en ligne*, t. 1, p. 361 sq., (<https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/> [consulté le 23.08.2018]).

³⁷ Cf. J.-P. Colin [et al.], *op. cit.*, p. 139 ; cf. L. Larchey, *op. cit.*, p. 288.

³⁸ L. Sainéan, *op. cit.*, p. 268.

³⁹ G. Esnault, *Dictionnaire historique des argots français*, Paris, 1965, p. 418.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 619.

⁴¹ Cf. J.-P. Colin [et al.], *op. cit.*, p. 501.

⁴² Cf. L. Sainéan, *op. cit.*, p. 116 et 268.

⁴³ Cf. *ibid.*, p. 112 sq. ; le terme *mastroquet* a remplacé le terme *minzingue* qui est sorti d'usage au XIX^e siècle (cf. *ibid.*, p. 113).

Venons-en, troisièmement, aux termes évoquant l'attitude trompeuse et frauduleuse du marchand de vin, tels que *voleur*, *filou*, *roussin* et *empoisonneur*. Les sublimes nommaient ainsi le marchand de vin, parce que ce dernier avait l'habitude de servir un vin de médiocre qualité qui empoisonnait les buveurs, ou parce qu'il effectuait une facturation trop élevée que les sublimes ne contestaient que rarement étant donné leur état d'ébriété. En effet, le mot *roussin* signifie 'agent de police' parce qu'un homme aux cheveux roux était réputé pour être méchant et traître⁴⁴. D'autres locutions repérées dans *Le Sublime* de Poulot attestent également l'image d'un marchand de vin trompeur : *être de la bande à Vidocq*, *marquer à la fourchette* (*fourchette* 'doigts de la main pour voler') ainsi que *maquiller le pichenet* ou *le vitriol*.

Le marchand de vin n'était pas perçu par tous les sublimes comme un homme trompeur et frauduleux, mais, tout au contraire, comme un *médecin* ou un *pharmacien*. Ces deux termes soulignent la faculté liée au marchand de vin de rendre ou de conserver la santé des sublimes tout en leur offrant de l'alcool qui fut tenu pour un remède incontestable par tant d'ouvriers de l'époque.

Quant à l'établissement du marchand de vin, nous pouvons noter une multitude de métaphores. En voici quelques exemples : *la machine à souler*, *la boîte à poivre*, *la mine à poivre* ou encore *l'assommoir* – les sublimes aimaient fréquenter les assommoirs, puisqu'il s'agissait d'établissements dans lesquels l'alcool assommait rapidement, c'est-à-dire que les buveurs arrivaient rapidement à un état d'ébriété. Nous avons également relevé, à plusieurs reprises, le terme *sénat* comme synonyme de l'établissement du marchand de vin. Il s'agit ici du lieu dans lequel certains sublimes faisant partie d'un syndicat se retrouvaient régulièrement pour parler des difficultés rencontrées dans leurs activités professionnelles et de la condition ouvrière de l'époque. Ceci explique donc l'emploi du mot *sénat* qui transporte l'idée d'une assemblée dont les membres détenaient un certain pouvoir et veillaient au respect des revendications du syndicat.

2.4. État d'ivresse

Les sublimes utilisent un nombre assez important de locutions et de verbes relevant de l'argot commun et traduisant, d'une part, l'action de boire et de s'enivrer (par exemple *boire comme une éponge*, *pomper son petit coup*, *se mouiller*, *prendre son allumette*, *se cogner*, *béquiller* ou *se piquer le nez*) et, d'autre part, l'état d'ébriété qui en résulte (par exemple *avoir les douilles* ('cheveux') *comme un balai à macadam*, *avoir mal aux cheveux* (avant tout le lundi) ainsi que *avoir un verre de pichenet dans le fusil*). Ces exemples montrent que, pour l'expression générale de 'boire', de 'boire à l'excès' et d' 'être ivre', les sublimes recourent très souvent à des métaphores frappantes.

⁴⁴ Cf. L. Sainéan, *op. cit.*, p. 441 ; « Les gens aux cheveux roux étant souvent considérés comme hypocrites et faux » cf. *TLFi*, *op. cit.*, entrée 'roussin' (<http://atilf.atilf.fr/> [consulté le 14.10.2018]).

Recherchant ostentatoirement une originalité qui leur est propre, les sublimes créent également des images correspondant à leurs occupations professionnelles (mécaniciens, monteurs etc.). La locution *être bas d'eau* qui signifie 'ne plus avoir d'alcool dans le sang / corps' en est un exemple. Il s'agit d'une métaphore « mécanique » qui fait allusion à une chaudière dans laquelle l'eau ne doit pas être inférieure à un certain niveau, sinon la pression baisse. Notons également l'expression *ne pas foutre un coup de feu au serpent* : celle-ci est synonyme de l'expression précédente. En effet, si, dans une chaudière ou un générateur, le niveau de l'eau est inférieur à une certaine limite, le serpent, c'est-à-dire le tuyau dans lequel circule un liquide ou un gaz, brûle. La phrase *la pompe donne deux coups de trop* signifie 's'enivrer', car « dans une chaudière, on introduit de l'eau au moyen d'une pompe »⁴⁵. L'expression *être en pression* 'avoir trop bu' à la même origine. Quand il y a trop d'eau chaude dans une chaudière ou dans un générateur, le volume et la pression augmentent. Quant aux deux expressions *être monté à cinq* ou *l'aiguille du manomètre a bougé* qui signifient toutes deux 's'enivrer', il s'agit d'expressions faisant allusion à un manomètre, un appareil servant à mesurer la pression d'un liquide dans un espace fermé. L'expression *chauffer le four* ayant le sens de 's'enivrer' a également été relevée dans l'argot des sublimes. Encore une autre phrase véhiculant la même signification est *le giffard fonctionne bien*. Pour comprendre qu'il s'agit ici d'une métaphore mécanique liée aux occupations professionnelles des sublimes, il faut connaître l'origine du terme *giffard*. En effet, chaque chaudière ou générateur possède un alimentateur qui règle l'alimentation de l'eau, donc de la pression. Et *Giffard* est le nom d'une société qui fabriquait, à l'époque, ces alimentateurs. Enfin, nous avons relevé l'expression *les soupapes crachent*, voire *gueulent*, signifiant 'vomir' qui fait bien évidemment allusion à une machine qui laisse échapper par les soupapes l'excédent de vapeur.

Laissons de côté les métaphores dites « mécaniques » pour aborder maintenant les degrés de l'ivresse. Dans *Le Sublime*, Denis Poulot nous offre le passage suivant :

Le samedi de paie il [l'ouvrier] s'émeut très bien avec les camarades [...]. Voici la graduation faite par les mécaniciens d'un chemin de fer :

1° Attraper une petite allumette ronde : il est tout chose ;

2° Avoir son allumette de marchand de vin : il est bavard ; expansif ;

3° Prendre son allumette de campagne [...] : il envoie des postillons et donne la chanson bachique ;

4° Il a son poteau kilométrique : son aiguille est affolée, mais il retrouvera son chemin ;

5° Enfin, le poteau télégraphique, le pinacle : soulographie complète ; ses roues patinent, pas moyen de démarrer⁴⁶.

⁴⁵ D. Poulot, *op. cit.*, p. 36.

⁴⁶ D. Poulot, *op. cit.*, p. 47.

Cette graduation est non seulement une graduation visuelle partant d'un fin fragment de bois (l'allumette), passant par un poteau kilométrique servant de repères et de signalisation, pour aboutir à un énorme poteau télégraphique destiné à supporter des fils télégraphiques ainsi que leurs isolateurs. Nous y retrouvons également un jeu de mot avec le terme *allumette* (< *allumer*, *s'allumer* 's'échauffer par le vin, l'alcool'⁴⁷ ; < *allumé* 'légèrement ivre'⁴⁸). L'adjectif *ronde* (< rond 'ivre'⁴⁹) sera successivement remplacé par d'autres compléments (*de marchand de vin*, *de campagne*) marquant, à leur tour, les degrés suivants de l'ivresse.

Arrivons finalement au terme *quand est-ce* souvent utilisé par les sublimes lorsqu'un nouvel ouvrier est embauché à l'atelier. Il signifie 'vin de bienvenue offert par un nouveau-venu dans l'atelier' et est la forme abrégée de la phrase interrogative *quand est-ce que tu payes ta bienvenue, ton embauchage ?* Le terme *quand est-ce* est employé comme un nom comptable, invariable, pouvant être précédé d'un déterminant cardinal, comme le montre l'expression *un / deux / trois quand est-ce à jager* ('régler'). On notera également les locutions *être du quand est-ce* ('faire partie d'un quand est-ce') ainsi que *avoir l'habitude du quand est-ce* employées par les sublimes.

Conclusion

L'intérêt de cette étude a été de présenter Denis Poulot ainsi que son ouvrage *Le Sublime* à partir duquel nous avons construit un corpus comprenant les lexèmes qui font partie de l'argot des sublimes. Afin de définir les éléments argotiques qui relèvent du domaine spécifique de l'alcool (boissons alcooliques / alcoolisées, marchands de vin, état d'ivresse, action de boire et de s'enivrer), nous avons dépouillé le plus exhaustivement possible notre corpus dans le but de soumettre les données recueillies à une analyse linguistique.

À l'issue de ce travail, trois constats peuvent être faits. Le premier a trait aux termes employés par les sublimes pour désigner l'alcool, plus particulièrement l'eau-de-vie ou le vin. L'analyse de ces termes a montré que ceux-ci donnent lieu à des emplois métaphoriques plutôt que métonymiques. Le deuxième constat porte sur les expressions relatives à l'action de boire et de s'enivrer. Nous y avons identifié de nombreuses métaphores dites « mécaniques » faisant allusion aux occupations professionnelles des sublimes. Nous avons souligné que certaines d'entre elles ne se trouvent pas encore répertoriées dans les dictionnaires d'argot de référence. Le troisième constat concerne l'intérêt majeur d'analyser l'ouvrage de Poulot dans une perspective linguistique. Comme déjà dit dans l'introduction

⁴⁷ L. Sainéan, *op. cit.*, p. 269.

⁴⁸ J.-P. Colin [et al.], *op. cit.*, p. 10.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 706.

de cet article, l'ouvrage de Poulot a, jusqu'ici, plutôt servi de source aux historiens et sociologues, et non aux linguistes ou argotologues. Il convient donc d'en profiter pour étudier ce matériel argotique de façon encore plus systématique. Nous envisageons ultérieurement d'examiner de manière plus précise les champs sémantiques qui n'ont pas encore subi d'analyse linguistique détaillée, telles les désignations attribuées aux épouses et aux enfants des sublimes, à leurs maîtresses et aux prostituées que certains d'entre eux fréquentaient régulièrement.

Bibliographie

- Bauche, Henri, *Le Langage populaire*, Paris, Payot, 1951
- Caradec, François, Pouy, Jean-Bernard, *Dictionnaire du français argotique et populaire*, Paris, Larousse, 2009
- Cellard, Jacques, Rey, Alain, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette, 1991
- Colin, Jean-Paul, Mével, Jean-Pierre, Leclère, Christian, *Dictionnaire de l'argot et du français populaire*, Paris, Larousse, 2010
- Cottureau, Alain, « Étude préalable : Vie quotidienne et résistance ouvrière à Paris en 1870 » in *Question sociale. Le Sublime ou le travailleur tel qu'il est en 1870, et ce qu'il peut être*, D. Poulot, Paris, François Maspéro, 1980, p. 7-102
- D'Hautel, Charles-Louis, *Dictionnaire du bas-langage ou des Manières de parler usitées parmi le peuple*, t. 1, Paris, de l'imprimerie de L. Haussmann, D'Hautel, F. Schoell, 1808
- Esnault, Gaston, *Dictionnaire historique des argots français*, Paris, 1965
- FEW en ligne = *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, Walther von Wartburg, <https://apps.atilf.fr/lecteurFEW/>
- Hardy, Stéphane, « Die Sprache der sublimes im Paris des 19. Jahrhunderts » in *Geheimsprachen unter besonderer Berücksichtigung der Romania*, éd. S. Hardy, S. Herling, K. Siewert, Hamburg [et al.], Geheimsprachen Verlag, 2015, p. 137-161
- Larchey, Lorédan, *Dictionnaire historique d'argot*, 9^e éd., Paris, E. Dentu, 1881
- Larousse, Pierre, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle*, t. 8, Paris, Larousse, 1872
- Lécuyer, Bernard-Pierre, « Poulot Denis, Question sociale. Le Sublime ou le travailleur parisien tel qu'il est en 1870, et ce qu'il peut être », *Revue française de sociologie*, 1981, 22-4, p. 629-635
- Le Littré, *Le Dictionnaire de référence de la langue française*, t. 18, Paris, Le Figaro, 2007
- Michel, Francisque, *Études de philologie comparée sur l'argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie*, Paris, Librairie de Firmin Didot frères, fils et C^{ie}, 1856
- Nisard, Charles, *De quelques parisianismes populaires et autres locutions non encore ou plus ou moins imparfaitement expliquées des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Maisonneuve & C^{ie}, 1876
- Noll, Volker, *Die fremdsprachlichen Elemente im französischen Argot*, Frankfurt a. M. [et al.], Peter Lang, 1991
- Poulot, Denis, « Notices nécrologiques », *Bulletin administratif de la Société des anciens Élèves des Écoles nationales d'Arts et Métiers*, 1905, n^o 4, p. 325-335
- Poulot, Denis, *Question sociale. Le Sublime ou le travailleur parisien tel qu'il est en 1870, et ce qu'il peut être*, Paris, Librairie internationale, A. Lacroix, Verboeckhoven et C^{ie}, 1870
- Sainéan, Lazare, *Le Langage parisien au XIX^e siècle*, Paris, E. de Boccard, 1920
- TLFi = *Trésor de la Langue Française informatisé* (<http://atilf.atilf.fr/>)

Stéphane Hardy – est enseignante-chercheuse en linguistique française et lectrice de français à l’Institut des langues romanes de l’université de Siegen en Allemagne. Ses recherches portent sur l’argot et les langues secrètes (en particulier sur le *largonji du louchébem*), sur l’onomastique (ergonymie, pseudonymie et zonymie dans le contexte des Human-Animal-Studies) ainsi que sur la linguistique populaire.